



Anael finance ws Relevés

Documentation Utilisateur

© Copyright 2020 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael finance ws V4R5

Auteur : Brigitte Quevedo

Date de publication : 30 juin 2021

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Pré-requis	5
Documents liés	6
Historique du document.....	6
Contacter Infor	6
Chapitre 1 Généralités.....	8
Objet	8
Pré requis	9
Chapitre 2 Paramétrage.....	11
Code chemin.....	11
Les textes	11
Auxiliaire / Tiers	12
Numéro de traitement.....	12
Moyen de paiement.....	12
Chapitre 3 Traitement des relevés	17
Mise à jour des bons à relever	17
Principe général	17
Gestion des droits	23
Extraction des enregistrements	25
Contrôle des zones	26
Traitement	29
Gestion des droits	30
Modification.....	31
Edition	36
Edition provisoire.....	38
Relevé avec traite en pied avec fond, en provisoire :.....	39

Relevé avec traite en pied avec fond, en définitif :	40
Edition définitive	41
Génération des écritures et marquage	41
Mail de fin de traitement batch	42
Chapitre 4 Autres traitements	45
Intégration des écritures	45
Lettrage automatique.....	46
Chapitre 5 Annexes	49
Page de garde des relevés	49
Relevé par « tiers payeur » avec détail du tiers livré	50
Relevé par « tiers payeur » sans détail du tiers livré	51
Relevé par « tiers payeur/tiers facturé » avec détail du tiers livré	52
Relevé par « tiers payeur/facturé » sans détail du tiers livré.....	53
Relevé par « tiers facturé » avec détail du tiers livré	54
Relevé par « tiers facturé » sans détail du tiers livré	55
Relevé par « tiers facturé » trié par référence document	56
Relevé par « tiers facturé » trié par date d'échéance	57
Relevé par "tiers facturé" trié par date d'écriture	58

À propos de ce manuel

L'objectif de cette documentation est de présenter les fonctionnalités des relevés. Le traitement des relevés permet :

- d'éditer des relevés
- en devise ou en monnaie société
- avec ou sans titre de paiement en pied de relevés
- de comptabiliser les relevés
- d'alimenter le portefeuille des effets magnétiques servant à faire des remises en banque magnétiques (en monnaie société et avec une domiciliation nationale (BBAN français))
- de préparer le lettrage automatique des écritures marquées par « RLVxxxx » dans l'affectation 2 des enregistrements.

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor Anael Finance Ws

Pré-requis

Les comptes généraux d'effets à recevoir doivent être auxiliaisés avec des tiers clients, (même type de tiers que celui des CG clients qui font l'objet de relevés).

Les comptes d'origine et de contrepartie ne doivent pas être gérés en analytique (sinon, seule l'intégration des écritures pourra alimenter les imputations analytiques par défaut si le paramétrage du compte général le permet).

Documents liés

Aucun

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	15 février 2008	Brigitte Quevedo	Création du document
1.1	30/10/2008	Jérôme Mailley	Mise en forme
1.2	Octobre 2011	Brigitte Quevedo	Mise à jour (texte et langue)
2.0	Janvier 2012 Mars 2012	Ingrid MARY Claudie ENEZ	Application du nouveau modèle Word V4R4 : gestion des codes événements
2.1	07 sept 2012	Claudie ENEZ	V4R4 : Extraction des enregistrements : ajout des critères complémentaires
2.2	Nov 2012 Dec 2012	Claudie ENEZ Brigitte Quevedo	V4R5 : Critères complémentaires en BDD Gestion du tiers payeur
2.3	Sept 2014	Claudie ENEZ	V4R5 : Edition des relevés : ajout du critère « Edition triée par : »
2.4	Février 2015	Claudie ENEZ	V4R5 : Edition des relevés : ajout de la date d'émission sur la page de garde.
2.5	Janvier 2018	Claudie ENEZ	V4R5 : Extraction/ Modification/ Edition des relevés : Gestion des droits en écriture sur les établissements
2.6	Avril 2020	Claudie ENEZ	V4R5 : Moyens de paiement : paramétrage des effets soumis à acceptation et, acceptés d'office

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com/> pour créer un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail de Support Infor. Pour accéder à la documentation, cliquez sur **Rechercher > Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de documentation.

Si vous avez des commentaires au sujet de la documentation Infor, vous pouvez envoyer un e-mail à documentation@infor.com.

Chapitre 1 Généralités



Objet

Selon certaines règles, définies essentiellement dans les moyens de paiement, le traitement des relevés clients permet

- d'éditer des relevés
- en devise ou en monnaie société
- avec ou sans titre de paiement en pied de relevés
- de comptabiliser les relevés
- d'alimenter le portefeuille des effets magnétiques **en monnaie société**
 - o des effets acceptés avec une domiciliation française (BBAN format FR)
 - o des effets en attente de retour d'acceptation

Le portefeuille magnétique, servant à faire des remises en banque magnétiques, ne peut contenir que des LCR définitives en monnaie société et avec une domiciliation nationale (BBAN français).

- de préparer le lettrage automatique des écritures 'relevées'

Les écritures pouvant faire l'objet des relevés sont nécessairement des écritures comptables non lettrées, enregistrées dans les comptes clients - auxiliaire de type 'C' (les écritures enregistrées dans les CG de type effets sont exclues du traitement).

L'utilisateur choisit le type d'écriture à faire figurer dans les relevés (factures, avoirs, règlements partiels...)

Le traitement s'effectue en 3 étapes :

- Extraction des écritures et constitution des relevés provisoires
- Modification des relevés provisoires
- Edition des relevés.

Ce principe rend le traitement plus convivial pour l'utilisateur qui peut visualiser à l'écran les relevés et intervenir pour exclure certaines écritures.

L'extraction des enregistrements des relevés repose sur la sélection de critères principaux, et de critères complémentaires.

La modification des enregistrements permet de supprimer un relevé dans le fichier de travail FMRELEVE, ou de faire glisser un relevé sur un autre en cas de besoin.

L'édition définitive entraîne la comptabilisation des titres de paiement et l'alimentation du portefeuille d'effets magnétique. Seuls les effets dont la devise est égale à la monnaie société et dont la domiciliation est nationale (BBAN français) sont générés dans le portefeuille (FMFORTEFEUIL).

Le portefeuille est alimenté par les moyens de paiement de caractéristique LCR :

- LCR acceptées
 - acceptés d'office, soit un effet définitif
 - en attente d'acceptation, soit un effet provisoire. Dans un deuxième temps, la gestion du portefeuille permettra d'enregistrer et de comptabiliser le retour d'acceptation
 - LCR non acceptées, soit un effet définitif.

Les effets **en devise** ne peuvent pas alimenter le portefeuille mais pourront faire l'objet d'une remise papier s'ils sont comptabilisés sur un compte d'effets.

La gestion des relevés s'effectue au moyen des options suivantes :

MENU « REGLER » -> RELEVÉS

- ➔ Mise à jour des bons à relever
- ➔ Extraction
- ➔ Modification
- ➔ Edition

Pré requis

Les comptes généraux d'effets à recevoir (CG simple ou CG d'effets par mois) doivent être auxiliaisés avec des tiers clients, (même type de tiers que celui des CG clients qui font l'objet de relevés).

Les comptes d'origine (clients) et les comptes de contrepartie (effets à recevoir,...) ne doivent pas être gérés en analytique. S'ils le sont, la chaîne des relevés ignore l'analytique des écritures extraites et seule l'intégration des écritures pourra alimenter les imputations analytiques par défaut si le paramétrage du compte général le permet sinon la pièce sera en anomalie.

Code chemin

Le texte des relevés est paramétrable. Le programme d'édition des relevés va chercher les textes dans le répertoire associé au code 'TXT' dans le code chemin.

Les textes

Le relevé est constitué d'un texte 'haut', du détail des lignes et d'un texte 'bas', et éventuellement d'une traite en pied. (Le texte bas n'est édité que s'il n'y a pas de traite en pied de relevé).

Pour paramétrer les textes, créer les fichiers texte dans le répertoire défini dans le code chemin et limiter la saisie de chaque texte à quelques lignes (5 lignes au maximum sont éditées par texte)

- Fichier texte 'haut' (RlvHaut.txt par exemple)
- Fichier texte 'Bas' ((RlvBas.txt par exemple)

Ces textes sont considérés comme 'génériques'. Ils sont édités quel que soit le code langue du tiers, sauf si le même fichier texte existe dans un sous-répertoire ayant pour nom le code langue.

Exemple :

- Codes langue : **00** (français), **01**(langue Italienne), **02** (langue anglaise)
- Code chemin paramétré au niveau société : Dossier TXT

Cas	Dossier	Sous dossier	Fichier texte
	TXT		RlcHaut.txt RlcBas.txt
A	TXT	00 (français)	RlcHaut.txt RlcBas.txt
B	TXT	01 (langue Italienne)	RlcHaut.txt RlcBas.txt
C	TXT	02 (langue anglaise)	RlcHaut.txt RlcBas.txt

Les tiers ayant un code langue 00 auront un relevé avec les textes du cas A

Les tiers ayant un code langue 02 auront un relevé avec les textes du cas C

Auxiliaire / Tiers

La zone 'Relevés' doit être cochée.

Les RIB nationaux doivent être correctement renseignés dans les tiers notamment lorsqu'il s'agit de relevé avec traite acceptée d'office sinon le relevé sera en anomalie.

Numéro de traitement

Facultatif. Il s'agit du dernier n° de relevé définitif (mis à jour automatiquement par le programme).

Les écritures faisant l'objet d'un relevé définitif sont marquées dans la 'référence affectation2' avec le n° du relevé « racine RLV+ n° sur 5 caractères ». Ce n° correspond au n° affecté donné pour le type de traitement 1 dans cette table.

Moyen de paiement

C'est dans les moyens de paiement que sont définies les règles d'émission et de comptabilisation des relevés. Les paramètres à renseigner sont la caractéristique du moyen de paiement, les paramètres d'édition avec la maquette et les paramètres de comptabilisation.

Onglet « Moyen de paiement » :

L'onglet « Moyen de paiement » se présente comme suit :

- Moyen de paiement, code et libellé
- Caractéristique
 - Toutes les caractéristiques (sauf 9) peuvent faire l'objet d'un relevé avec ou sans comptabilisation.
 - Une seule restriction : les LCR acceptées en monnaie société doivent être domiciliées sur des banques françaises, sinon la domiciliation sera en anomalie et il sera impossible de comptabiliser le relevé (relevés ou retour d'acceptation).
- Code acceptation, zone à renseigner si caractéristique
 - 1 = BOR → valeur BOR
 - 2 = LCR → traite acceptée ou traite non acceptée.
 - Traite acceptée : En général, en France, les traites sont de type 'acceptées', soumises à acceptation ou acceptées d'office. Dans ce cas, elles ne peuvent être remises en banque que lorsqu'elles sont acceptées.
 - Traite non acceptée, n'est que très rarement gérée, elle peut être remise en banque directement

En guise d'exemple, l'onglet « **Moyen de paiement** » du moyen de paiement T5 « Effet soumis à acceptation » se présente comme suit :

Moyen de paiement	Libellé long	Libellé court	Caractéristique
B1	BOR sans fond	BOR sans fond	1
C	BOR	BOR	
C1	BOR	BOR	
1	LCR en attente ac	LCR en attente accep	2
3	LCR magnétique	LCR magnétique	
R1	LCR en attente ac	LCR en attente accep	
R2	LCR acceptée d'of	LCR acceptée d'offic	
R3	LCR non acceptée	LCR non acceptée	
T1	TRAITE soumise a	Traite soumise accep	
T5	TRAITE soumise a	Traite soumise accep	
T6	TRAITE acceptée	Traite acceptée offi	
T7	TRAITE acceptée	Traite acceptée offi	
4	Lettre chèque	Lettre chèque	3
4A	Lettre chèque AF	Lettre chèque AFA	
CE	Lettre chèque CE	CHEQUE CEZ	
6	Virement national	Virement national	4
7	Virement papier	Virement papier	
VD	Virement domestiq	Virement domestique	
VE	Virement internatio	Vir. interna. ss ech	
VI	Virement internatio	Virement internat.	
VP	Virement papier	Virement papier	
9	Prélèvement	Prélèvement	5
PR	Prélèvement	Prélèvement	
VC	Virement commerc	Virement commerciaux	6
VM	Virement commerc	Virt commerc. SEPA	
V	Virement SEPA	Virement SEPA	7
V1	Virement SEPA	Virement SEPA	
VS	Virement SEPA	Virement SEPA	
VT	Virement de trésor	Virement Tréso SEPA	
VX	Virement internatio	Virt internat SEPA	
P4	Prélèvement Sepa	Prélèvement Sepa VUE	8
PS	Prélèvement Sepa	Prélèvement Sepa ECH	
D	Autres	Autres	9

Onglet « **Relevés** » :

En guise d'exemple, l'onglet « **Relevé** » du moyen de paiement T5 « Effet soumis à acceptation » se présente comme suit :

Paramètres d'édition

- Un relevé par facture
- Un relevé par échéance
- Accepté d'office

Maquette d'édition

Maquette: Relevés_TracteSoumiseAcceptation.lst

Texte de début: RLV_Haut.txt

Texte de fin:

Relevé à comptabiliser

Journal: 413 LCR CLIENTS

Type de pièce: EFF EFFETS

CG de contrepartie: 413500 EFFET À RECEVOIR / MOD1

Type de tiers:

Code tiers:

CG effets par mois

Ligne Tiers - Comptabilisation détaillée

Code Flux:

L'onglet « Relevé » se présente comme suit :

- Paramètres d'édition
 - Un relevé par facture
 - Si coché, édition d'un relevé facture par facture
 - un relevé par échéance, coché par défaut
 - si non coché, édition d'un relevé unique pour toutes les échéances sélectionnées
 - coché d'office et non modifiable pour les moyens de paiement de caractéristiques BOR, LCR et Prélèvement.
 - accepté d'office
 - Zone accessible uniquement pour la caractéristique 'LCR' de code acceptation 'traite acceptée'. Si la comptabilisation du relevé est demandée,
Les traites acceptées d'office font l'objet d'une écriture comptable et de la génération d'un effet définitif dans le portefeuille (si le relevé n'est pas en anomalie)
Les traites soumises à acceptation génèrent un effet en attente de retour dans le portefeuille
- Maquette d'édition
 - Maquette : choix possible entre 2 maquettes, associer la maquette correspondant à chaque moyen de paiement.
 - Relevés_SaufTraiteSoumiseAcceptation.lst
Il s'agit d'un relevé seulement, maquette de relevé sans traite en pied de relevé
 - Relevés_TraiteSoumiseAcceptation.lst
Il s'agit d'un relevé avec traite de la maquette de relevé avec traite en pied de relevé
 - Avec fonds : si cette zone est cochée, le cadrage de la traite est édité en pied de relevé. Sinon, un pré-imprimé est nécessaire pour éditer les traites en pied de relevé.
 - Texte de début
 - Un bouton permet d'accéder au répertoire TXT défini dans le code chemin pour sélectionner le texte correspondant
 - Texte de fin
- Relevé à comptabiliser
 - Case à cocher pour générer les écritures en comptabilité et/ou dans le portefeuille. Ce paramètre est indépendant du code maquette, l'utilisateur peut demander la comptabilisation d'un relevé sans traite (Relevé avec LCR acceptée d'office par exemple ou d'un Relevé payable par XX).
 - Les prélèvements, les BOR et les LCR acceptées d'office ou non acceptées entraînent la génération une écriture comptable et d'un enregistrement de type effet définitif dans le portefeuille magnétique (si devise et domiciliation nationales)
 - les LCR soumises à l'acceptation (accepté d'office = non coché) entraînent la génération d'un effet de type 'en attente de retour' dans le portefeuille (si devise nationale ; la

domiciliation nationale n'est pas contrôlée à ce stade, elle le sera au retour d'acceptation)

- Paramètres de comptabilisation (obligatoires si le relevé est à comptabiliser)
 - Journal de comptabilisation des relevés (généralement EAR)
 - Type de pièce
 - CG de contrepartie
 - Ce compte (généralement EAR) doit être obligatoirement auxiliairisé si la caractéristique = BOR, LCR ou Prélèvement
 - Type de tiers
 - Interdit si caractéristique = BOR, LCR ou Prélèvement puisque l'écriture est générée avec le même type de tiers que celui du compte à l'origine du relevé (Clients)
 - Code tiers
 - Interdit si caractéristique = BOR, LCR ou Prélèvement, le tiers générée est forcément le même que celui du compte à l'origine du relevé (Clients)
 - CG d'effets par mois
 - Si coché, les deux derniers caractères du CG de contrepartie sont remplacés par le mois de l'échéance (exemple : compte =413000, écriture générée sur compte 413003 si l'effet est à échéance de mars)
 - Ligne tiers – comptabilisation détaillée
 - si coché, génération d'autant de lignes dans le compte client que de lignes figurant dans le relevé
 - si non coché, génération d'une ligne par relevé dans le compte client
 - Code flux
 - facultatif – code flux à générer sur la ligne du CG de contrepartie.

Devise et domiciliation étrangères, pour résumer :

- Devise nationale et domiciliation française (BBAN français)
 - sur des écritures en monnaie société ou en devise égale à la monnaie société, tous les moyens de paiement sont admis mais s'il s'agit d'effet définitif, celui –ci devra être domicilié sur une banque française pour être comptabilisé et alimenter le portefeuille

- Devise nationale et domiciliation sur banque étrangère

- Les LCR définitives en monnaie société domiciliées sur des banques étrangères ne peuvent pas être comptabilisées à cause du portefeuille magnétique.

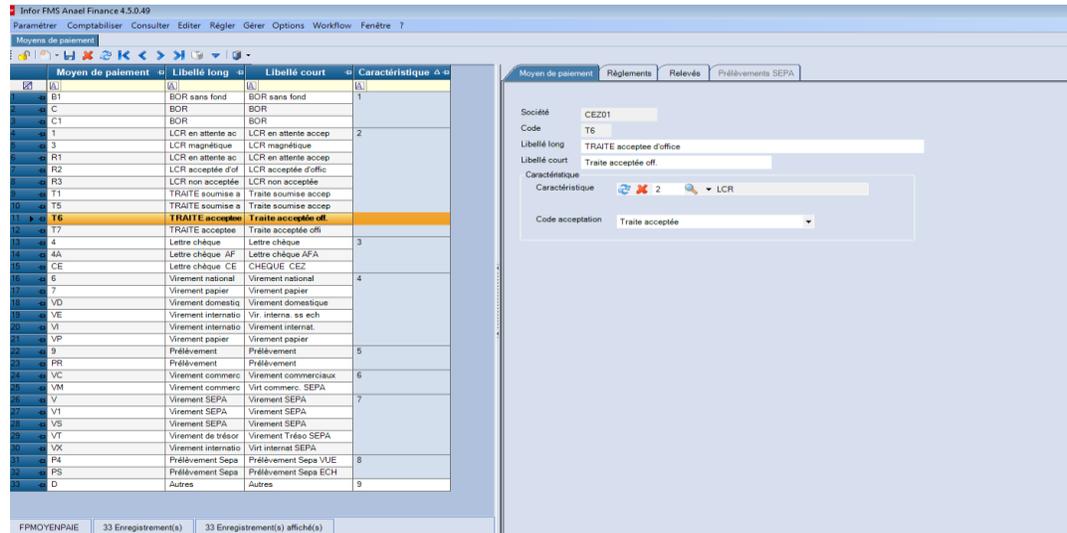
Si l'on considère qu'elles sont acceptées d'office et qu'elles doivent faire l'objet d'une comptabilisation, il faut créer un moyen de paiement spécial, de caractéristique autre que LCR (chèque par exemple) à comptabiliser (dans un journal d'effets à recevoir et sur un compte d'effet pour faire des remises en banque d'effets 'papier')

- Devise étrangère

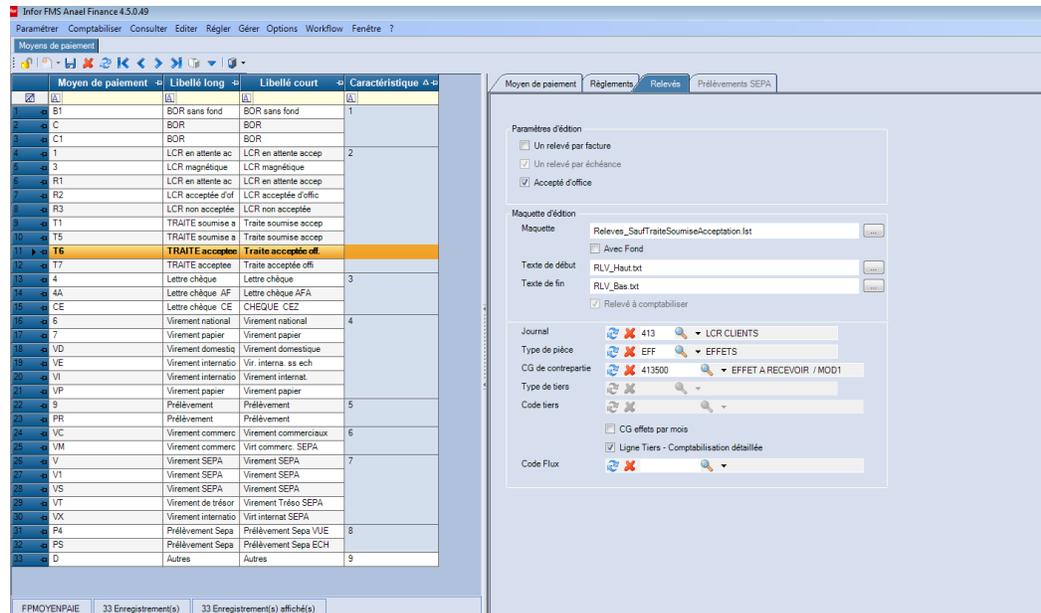
- o sur des écritures en devise étrangère, tous les moyens de paiement sont admis mais le portefeuille magnétique ne sera jamais alimenté. Même remarque que précédemment si l'on veut faire des remises papier.

Autre exemple de paramétrage d'un « Effet accepté d'office » :

L'onglet « **Moyen de paiement** » du moyen de paiement T6 « Effet accepté d'office » se présente comme suit :



L'onglet « **Relevé** » du moyen de paiement T6 « Effet accepté d'office » se présente comme suit :



Mise à jour des bons à relever

Principe général

La **mise à jour des bons à relever** consiste à extraire toutes les écritures non lettrées qui respectent tous les critères de sélection, et qui sont bonnes à relever.

Le bouton  « *Mise à jour de la colonne* » permet de modifier en rafale le moyen de paiement, la date d'échéance, le code événement, et/ou le responsable sur les écritures extraites dans le tableur, mais qui ne sont pas verrouillées par d'autres traitements en cours.

La modification individuelle de ces champs est possible sur les écritures extraites dans le tableur, et non verrouillées par d'autres traitements en cours.

En cas de modification du code événement, les colonnes *Bloquant* et *libellé de l'événement* sont automatiquement remises à jour dans le tableur.

La mise à jour de ces zones est effective dès que l'on quitte la **Mise à jour des bons à relever**. Les tables des mouvements historiques impactées sont FMHISTORAUXI, et FMJOR.

Périmètre : zone facultative.

L'affichage de cette zone est conditionné. Cette zone est démasquée si la société gère les établissements, sinon elle est grisée et non renseignée. Si le code établissement est renseigné, alors le périmètre est grisé et non renseigné. Deux cas de figure se présentent :

- Si le périmètre est renseigné, alors il doit exister dans la table des périmètres. Seules les écritures respectant les critères de sélection, et comptabilisées sur un des établissements associés au périmètre sont sélectionnées dans le tableur.
- Si le périmètre et le code établissement sont à blanc, alors toutes les écritures respectant les critères de sélection, quel que soit leur code établissement (en fonction des droits accordés en écriture sur les établissements) sont sélectionnées dans le tableur.

Gestion des droits sur les établissements : Voir le paragraphe *Gestion des droits*.

Compte général début : zone facultative.

Si renseigné, il doit exister dans la table des comptes généraux, et doit être auxiliarisé. La racine des comptes généraux doit être identique à la racine des comptes clients définie dans la société.

Les comptes d'effets à recevoir sont exclus de la liste des comptes généraux. Si un compte général est validé dans les critères de sélection ayant une racine d'effet à recevoir, un message bloquant est affiché, et empêche la validation des critères de sélection.

Compte général fin : zone facultative.

Si renseigné, il doit exister dans la table des comptes généraux et doit être auxiliarisé. La racine des comptes généraux doit être identique à la racine des comptes clients définie dans la société.

Les comptes d'effet à recevoir sont exclus de la liste des comptes généraux. Si un compte général est validé dans les critères de sélection ayant une racine d'effet à recevoir, un message bloquant est affiché, et empêche la validation des critères de sélection.

Catégorie d'auxiliaire : zone facultative.

Si la valeur est renseignée, elle doit exister dans la table des catégories d'auxiliaires. Les catégories d'auxiliaires C ou F peuvent être sélectionnées dans le cadre de la compensation.

Auxiliaire : zone facultative.

Si la valeur est renseignée, elle doit exister dans la table des codes auxiliaires, et doit être associée à la catégorie d'auxiliaire si renseignée. Si la catégorie d'auxiliaire est à blanc, seuls les auxiliaires associés à une catégorie d'auxiliaire C ou F peuvent être sélectionnés.

Tiers début : zone facultative.

Si renseigné, il doit exister dans la table des tiers. Si le code auxiliaire est renseigné, le tiers début doit être associé à cet auxiliaire.

Tiers fin : zone facultative.

Si renseigné, il doit exister dans la table des tiers. Si le code auxiliaire est renseigné, le tiers de fin doit être associé à cet auxiliaire.

Echéance début et fin : zones facultatives.

Si la borne de dates d'échéance est à blanc dans les critères de sélection, alors toutes les écritures qui respectent les critères de sélection sont extraites, quel que soit la valeur de leur date d'échéance (renseignée ou à blanc).

Événement début : zone facultative.

Si renseigné, il doit exister dans la table des codes événements.

Événement fin : zone facultative.

Si renseigné, il doit exister dans la table des codes événements.

Type d'événement :

Un seul type d'événement peut être sélectionné dans le traitement :

- Bloquant : seules les écritures qui respectent les critères de sélection, et qui ont un code événement bloquant sont extraites. La colonne *Événement* est renseignée sur les écritures, et la colonne *bloquant* est alors pré-chargée par le caractère O.
- Non bloquant : seules les écritures qui respectent les critères de sélection, et qui ont un code événement non bloquant sont extraites. La colonne *Événement* est renseignée sur les écritures, et la colonne *bloquant* est à blanc.
- Les deux : seules les écritures qui respectent les critères de sélection, et qui ont un code événement (bloquant ou non bloquant) sont extraites. La colonne *Événement* est renseignée sur les écritures, et la colonne *bloquant* est renseignée ou à blanc selon le cas.
- Toutes les écritures : toutes les écritures qui respectent les critères de sélection sont extraites, quel que soit la valeur du code événement. La colonne *Événement* peut être renseignée ou pas sur les écritures, et la colonne *bloquant* peut être renseignée ou à blanc selon le cas.

En devise : zone facultative.

L'affichage de cette zone est conditionné. Cette zone est accessible uniquement si la société gère les devises, sinon elle est grisée et non renseignée. Deux cas de figure se présentent :

- Si la zone « En devise » est cochée, la zone « devise » peut être renseignée.
- Si la zone « En devise » n'est pas cochée, la zone « devise » est grisée et non renseignée. L'extraction des écritures non lettrées est assurée en monnaie société dans ce cas, quel que soit le code devise de transaction.

Devise : zone facultative.

L'affichage de cette zone est conditionné : en effet, le code devise est déprotégé uniquement si la zone *En devise* est cochée. Si renseigné, alors seules les écritures comptabilisées sur cette devise de transaction seront sélectionnées.

Le bouton **Lancer** permet de charger le tableur.

Le tableau de la mise à jour des bons à relever se présente comme suit.

Dans notre exemple, le tableau est présenté avec une configuration par défaut.

Infor FMS Anael Finance 4.4.0.0

Paramètre Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Mise à jour des bons à relever Consultation des Tiers

Résultat

Infos Pièces
Facture à ne pas relancer.
Marchandise non conforme au contrat.

	Etabl	Journal	Exer	Compte	Auxiliaire	Tiers	Nom du tiers	Responsable	Evènement	Bloquant	Libellé
1	0008	72	2011	411110	C	C850	DANIEL AND CO		B2	0	March non conforme
2	0008	70	2010	411100	C	C850	DANIEL AND CO	AF	09		Pbl livraison Agenc
3	0008	70	2010	411110	C	C850	DANIEL AND CO	AF			Pbl livraison Agenc
4	0001	80	2011	411100	C	C850	DANIEL AND CO	AF			Pbl livraison Agenc
5	0008	70	2011	411110	C	C850	DANIEL AND CO	AF	B1	0	Livrais défectueuse
6	0008	70	2010	411100	C	C850	DANIEL AND CO	AF	B2	0	March non conform
7	0008	70	2010	411110	C	C850	DANIEL AND CO	AF		0	March non conform
8	0008	70	2010	411110	C	C850	DANIEL AND CO	AF		0	March non conform
9	0001	80	2010	411100	C	C850	DANIEL AND CO	AF		0	March non conform
10	0001	80	2011	411100	C	C850	DANIEL AND CO	AF		0	March non conform
11	0008	70	2010	411110	C	C850	DANIEL AND CO	AF	B3	0	Matériel cassé
12	0001	80	2011	411110	C	C850	DANIEL AND CO	Z01		0	Matériel cassé
13	0001	80	2010	411110	C	C850	DANIEL AND CO	Z01		0	Matériel cassé
14	0008	72	2011	411110	C	C850	DANIEL AND CO			0	Matériel cassé
15	0001	80	2011	411110	C	C850	DANIEL AND CO	Z01	L1		Rupture de stock
16	0001	80	2011	411110	C	C850	DANIEL AND CO	Z01	L2		Retard de livraison
17	0001	80	2011	411110	C	C850	DANIEL AND CO	Z01	L3		Pbl de contrat

FMHISTORAU\X 17 Enregistrement(s) 17 Enregistrement(s) affichés(s)

Si les droits en écriture sont activés sur les comptes généraux et/ou les journaux de la société courante, alors un message d'alerte est automatiquement affiché en bas du tableau : « Cette extraction est peut-être incomplète ».

Dans notre exemple, le tableau est présenté avec une configuration par défaut.

	Etabli	Journ	Exercice	Compte	Auxil	Tiers	Nom du tiers	N° d'enreg	Date
1	0008	70	2010	411110	C	C850	DANIEL AND CO	FP500	13/09/2010
2	0008	70	2010	411110	C	C850	DANIEL AND CO	FP600	12/09/2010
3	0008	70	2010	411110	C	C850	DANIEL AND CO	FP800	18/08/2010
4	0008	70	2010	411110	C	C850	DANIEL AND CO	EX005	15/12/2010
5	0008	70	2010	411110	C	C850	DANIEL AND CO	EX006	13/12/2010
6	0008	70	2010	411110	C	C850	DANIEL AND CO	EX007	11/12/2010
7	0008	70	2010	411110	C	C850	DANIEL AND CO	EX005Z	11/12/2010
8	0008	80	2010	411110	C	C850	DANIEL AND CO	00000009	31/12/2010
9	0008	50	2011	411110	C	C850	DANIEL AND CO	CHQ500	24/05/2011
10	0008	50	2011	411110	C	C850	DANIEL AND CO	CHQ600	24/05/2011
11	0008	50	2011	411110	C	C850	DANIEL AND CO	CHQ700	24/05/2011
12	0008	70	2011	411110	C	C850	DANIEL AND CO	FZ001	02/08/2011

Modalités d'extraction des enregistrements :

Seules les écritures non lettrées correspondant aux critères de sélection sont extraites dans le tableau de la **mise à jour des bons à relever**.

La méthodologie d'extraction des enregistrements repose sur les principes suivants :

- Les tiers doivent avoir la zone *Relevé* cochée dans la fiche tiers
- Quel que soit le code exercice, seules les écritures non lettrées respectant les critères de sélection sont prises en compte
- Seules les écritures qui ont un compte général ayant une racine de compte clients sont prises en compte
- Les écritures non lettrées qui ont un compte général ayant une racine de type *Effet à recevoir* sont exclues de la sélection.
- Les écritures non lettrées doivent être de type comptable (Type C)

- Les zones « Affectation 2 et 3 » doivent être à blanc.
- Le Top Workflow doit être différent de E ou Y sur les écritures

Gestion des verrous

Dans la **mise à jour des bons à relever**, toutes les écritures correspondant aux critères de sélection sont extraites dans le tableur, y compris les écritures verrouillées par d'autres traitements. En revanche, la modification effective des zones sur les écritures sélectionnées n'est possible que si elles ne sont pas tenues par d'autres traitements en cours. Sinon, un message bloquant s'affiche :

Gestion des droits

Droits sur les établissements :

Si le profil utilisateur est associé à un rôle de type *Administrateur*, alors tous les établissements sont autorisés en écriture.

Si le profil utilisateur est associé à un rôle de type *non administrateur*, alors les droits en écriture sont contrôlés en fonction des *Droits /établissements* activés dans la fiche société.

- Si la zone *Droits sur les établissements* est activée dans la fiche société (Onglet Droits), alors seuls les établissements autorisés *en écriture* sont affichés dans la liste des établissements.
 - Etablissement renseigné et périmètre à blanc : Si un des établissements non autorisés en écriture est sélectionné, alors ce message bloquant est affiché : « Vous n'êtes pas autorisés en écriture sur cet établissement ».
 - Etablissement et périmètre à blanc : Si un tous les établissements sont sélectionnés et que certains établissements ne sont pas autorisés en écriture, alors ce message bloquant est affiché: « Vous n'avez pas les droits en écriture sur tous les établissements de la société ».
 - Périmètre renseigné : Si un ou plusieurs établissements du périmètre ne sont pas autorisés en écriture, alors ce message bloquant est affiché : « Vous n'avez pas les droits en écriture sur tous les établissements du périmètre ».

Dans ces 3 cas, la validation des critères de sélection est impossible.

- Si la zone *Droits sur les établissements* n'est pas activée dans la fiche société (Onglet Droits), alors tous les établissements de la société sont affichés dans la liste des établissements. Ils sont tous autorisés en écriture.

Droits sur les comptes généraux :

Si le profil utilisateur est associé à un rôle de type *Administrateur*, alors tous les comptes généraux sont autorisés en écriture.

Si le profil utilisateur est associé à un rôle de type *non administrateur*, alors les droits en écriture sont contrôlés en fonction des *Droits /comptes généraux* activés dans la fiche société.

- Si la zone *Droits sur les comptes généraux* est cochée dans la fiche société (Onglet Droits), alors seuls les comptes généraux autorisés en écriture sont affichés dans la piqliste des comptes généraux.

Si le compte général début est identique au compte général fin, et qu'il n'est pas autorisé en écriture, alors ce message bloquant est affiché lors de la validation des critères : « Vous n'êtes pas autorisés en écriture sur ce compte général ».

Si la borne de comptes généraux est à blanc, et que plusieurs comptes généraux ne sont pas autorisés en écriture, alors ce message d'alerte est affiché lors de la validation des critères : « Cette extraction est peut-être incomplète. Certains comptes ne sont pas autorisés en écriture ». Les comptes généraux autorisés en écriture sont tout de même chargés dans le tableur.

Impact sur la « Mise à jour des bons à relever » : Le message suivant est affiché dans le bas du tableur « Cette extraction est peut-être incomplète ».

- Si la zone *Droits sur les comptes généraux* n'est pas cochée dans la fiche société (Onglet Droits), alors tous les comptes généraux de la société sont affichés dans la piqliste des comptes généraux. Ils sont tous autorisés en écriture.

Droits sur les journaux :

Si le profil utilisateur est associé à un rôle de type *Administrateur*, alors tous les journaux sont autorisés en écriture.

Si le profil utilisateur est associé à un rôle de type *non administrateur*, alors les droits en écriture sont contrôlés en fonction des *Droits /journaux* activés dans la fiche société.

- Si la zone *Droits sur les journaux* est cochée dans la fiche société (Onglet Droits), alors le message d'alerte est affiché lors de la validation des critères: « Cette extraction est peut-être incomplète. Certains journaux ne sont pas autorisés en écriture ». Les journaux autorisés en écriture sont alors chargés dans le tableur *Résultat*.

Impact sur le tableur de la *Mise à jour des bons à relever* : le message suivant est affiché dans le bas du tableur « Cette extraction est peut-être incomplète ».

- Si la zone *Droits sur les journaux* n'est pas cochée dans la fiche société (Onglet Droits), alors tous les journaux de la société sont affichés dans le tableur *Résultat*. Ils sont tous autorisés en écriture.

Extraction des enregistrements

L'extraction des relevés repose sur la sélection des critères principaux, et des critères complémentaires.

Création d'un relevé

Critères de sélection Critères complémentaires

Société

Etablissement

Edition et comptabilisation sur étab. d'origine

Compte général début

Groupe de tiers

Tiers locaux/exports

Catégorie d'auxiliaire

Auxiliaire

Relevé en rupture par

Tiers début

Tiers payeur début

Détail par tiers livré

En devise

Mouvements sans moyen de paiement

Devise

Montant minimum du relevé

Montant minimum avec titre de paiement

Date compta d'arrêté Date d'échéance maxi

Date de 'à vue'

Journaux à exclure

Journal	Libellé

Moyens de paiement

Moyen paiement	Libellé
BO	BO Billet à ordre
CH	Chèque
T1	Traite soumise accept
TA	Traite accept off

Envoi par mail

Traitement batch

Les critères complémentaires se présentent comme suit :

The screenshot shows the 'Création d'un relevé' window in the Infor FMS Anael Finance 4.4.0.2 application. The 'Critères complémentaires' tab is active, displaying two columns of criteria for selection. Each criterion includes a search icon, a red 'X' indicating a selection, and a dropdown menu with the selected value.

Critère	Valeur sélectionnée	Critère	Valeur sélectionnée
Profession	MEDECIN	Profession	MEDECIN
Genre	M	Genre	M
Secteur commercial	CATEG03998	Secteur commercial	CATEG03998
Activités	HOPITAL123	Activités	HOPITAL123
Tiers payeurs	PAY0102035	Tiers payeurs	PAY0102035
Code statistique 1 début	S2	Code statistique 1 fin	S2
Code statistique 2 début	A1	Code statistique 2 fin	A1
Commercial début		Commercial fin	
Responsable début	PLA	Responsable fin	PLA
Groupe début	C	Groupe fin	C
Région début	RI	Région fin	RI
Code pays de début	IT	Code pays de fin	IT

Contrôle des zones

Les critères principaux

- Société
- Etablissement /Périmètre
- Rupture par établissement
 - Si ce critère est coché, l'édition des relevés se fait par établissement.
 - Si ce critère n'est pas coché, l'édition des relevés se fait sur l'établissement principal Les écritures de tous les établissements sélectionnés sont extraites et le relevé est édité et comptabilisé sur l'établissement principal.
- Compte général début
- Compte général fin
- Groupe de tiers
 - Possibilité de sélectionner les tiers en fonction de leur groupe, si blanc extraction de tous les tiers quel que soit leur groupe
- Tiers locaux et/ou export
 - tiers locaux
 - tiers export
 - locaux et export
- Auxiliaire
 - Si la valeur est à blanc, alors le traitement extrait tous les auxiliaires dont la catégorie est 'C'

- En rupture par :
Les options sont poposées dans une combo box
 - Tiers facturé : un relevé par tiers facturé, adressé au tiers facturé et domicilié sur le RIB du facturé.
 - Centre /tiers facturé : un relevé par "centre et tiers facturé" adressé au facturé et domicilié sur le RIB du facturé
 - Tiers payeur : un relevé par tiers payeur avec un sous-total pour chaque tiers facturé adressé au payeur et domicilié sur le RIB du payeur
 - Tiers payeur/Tiers facturé : un relevé par tiers payeur /tiers facturé (1 seul) adressé au payeur et domicilié sur le RIB du payeur
 - Tiers payeur/Centre/Tiers facturé : un relevé par tiers payeur/Centre- tiers facturé (1 seul) adressé au payeur et domicilié sur le RIB du payeur
 - La comptabilisation du relevé génèrera
 - une ligne de règlement sur le compte d'effet avec les coordonnées du tiers destinataire soit CG d'effet avec tiers majeur (dans les zones tiers facturé et tiers payeur si relevé sur payeur)
 - autant de ligne de contrepartie que de tiers facturés dans le relevé (pour pouvoir letter/solder les écritures ayant fait l'objet s'un relevé sur les comptes d'origine
- Tiers début/fin
 - Si les 2 zones sont à blanc, sélection de tous les tiers
- Tiers Payeur début/fin
 - Si les 2 zones sont à blanc, sélection de tous les tiers
- Détail par livré
 - Si coché, un sous-total est effectué par tiers livrés, que le relevé soit effectué au tiers facturé ou au tiers payeur
- En devise
 - si coché, les relevés sont édités dans la devise des écritures extraites. Cette zone est cochée d'office si le lettrage équilibré en devise est paramétré dans la société.
 - si non coché, édition des relevés en monnaie société
- Code devise
 - Accessible si relevés en devise. Possibilité de sélectionner une seule devise, blanc=toutes
- Mouvements sans moyen de paiement
 - Si cochée, extraction des enregistrements qui n'ont pas de moyen de paiement. Dans ce cas, le programme considère que le moyen de paiement est égal à celui qui est paramétré dans les tiers
- Montant mini relevé sans titre
 - Les relevés dont la caractéristique est 'chèque', 'virement', 'VCOM' et 'prélèvement non comptabilisable' ne sont édités que si leur montant est supérieur ou égal à ce montant
- Montant mini relevé avec titre paiement
 - Les relevés dont la caractéristique est 'LCR', 'BOR' 'prélèvement comptabilisable' sont édités seulement si leur montant est supérieur ou égal à ce montant

- Date compta d'arrêté
 - Extraction des écritures dont la date comptable est inférieure ou égale à cette date. C'est aussi la date comptable et date de document du relevé.
- Date d'échéance maxi
 - Extraction des écritures dont la date d'échéance est inférieure ou égale à cette date. Quand elle n'est pas renseignée, le programme considère qu'elle est égale à la date de document.
- Date de 'à vue'
 - Quand la caractéristique du moyen de paiement est 'LCR', 'BOR' ou 'prélèvement', c'est la date d'échéance qui est retenue et éditée sur le relevé pour les écritures dont la date d'échéance est inférieure ou égale à cette date'. (En général date du jour + 3 à 5 jours)
- Journaux à exclure
 - Si aucune exclusion toutes les écritures non lettrées correspondant à la sélection sont prises en compte. Les écritures enregistrées dans les journaux à exclure ne sont pas traitées.
- Moyen de paiement
 - Obligatoire. Sélection des moyens de paiement à prendre en compte
- Envoi par mail
 - Si coché, les relevés seront adressés à l'adresse mail du contact dont « Code impression = 8 « relevés » » ou à défaut 'blanc'.
- Traitement batch
 - Permet de libérer la session. Lorsque le traitement est terminé, l'utilisateur est averti par un email

Les critères complémentaires :

Les critères complémentaires sont recherchés sur les tiers sélectionnés en majeur dans le traitement (tiers facturés ou tiers payeurs). Seuls les tiers qui respectent les critères principaux et les critères complémentaires sont pris en compte dans le traitement. Les critères complémentaires sont facultatifs, et se présentent comme suit:

- Catégorie 1 (*)
- Catégorie 2 (*)
- Catégorie 3 (*)
- Catégorie 4 (*)
- Catégorie 5 (*)
- Code statistique 1
- Code statistique 2
- Commercial
- Responsable
- Groupe
- Région
- Pays

(*) : Le libellé des catégories de 1 à 5 étant paramétrable, il provient de la table des types de catégories.

Traitement

Le programme extrait du fichier historique de la comptabilité auxiliaire les enregistrements

- Sur tous les exercices
- pour les tiers à « relevé = oui »
- Ecritures comptables
- Ecritures non lettrées
- n'ayant pas fait l'objet d'un précédent relevé
- qui n'ont pas de code événement bloquant

En fonction des critères de sélection détaillés ci-dessus, il constitue le fichier des relevés provisoires accessible en mise à jour par l'option « Modification ». Ce fichier se présente par :

- Société
- Etablissement (principal ou d'origine)
- Compte général : un relevé au moins par compte
- Auxiliaire
- Tiers : un relevé par tiers
- Moyen de paiement : un relevé par moyen de paiement
- centre (selon sélection)
- Devise
- Solde : montant du relevé, en devise si la devise a été sélectionnée, sinon en montant société
- N° de relevé provisoire
- Echéance du relevé (si BOR, LCR et prélèvement)
- RIB de l'écriture ou à défaut du tiers (si LCR et prélèvement, un 'a' dans cette zone signifie que le RIB est en anomalie. S'il est obligatoire et qu'il n'existe pas de RIB par défaut dans le tiers ou que le RIB existe mais qu'il n'est pas au format FR)
- Adresse (Le code 'A' dans cette colonne signale l'absence d'adresse dans le tiers, il ne s'agit pas d'une anomalie bloquante mais d'une information seulement).
- A éditer (non éditable si le montant est inférieur au montant mini ou s'il existe des anomalies de RIB, les relevés non éditables ne sont pas, de fait, 'comptabilisables')
- Alimentation du portefeuille : à titre d'information - les prélèvements, LCR et BOR en devise société alimentent le portefeuille magnétique. Une LCR soumise à l'acceptation alimente le portefeuille avec un effet en attente de retour.
- A comptabiliser : pour information

Gestion des droits

Droits sur les établissements :

Si le profil utilisateur est associé à un rôle de type *Administrateur*, alors tous les établissements sont autorisés en écriture.

Si le profil utilisateur est associé à un rôle de type *non administrateur*, alors les droits en écriture sont contrôlés en fonction des *Droits /établissements* activés dans la fiche société.

- Si la zone *Droits sur les établissements* est activée dans la fiche société (Onglet Droits), alors seuls les établissements autorisés *en écriture* sont affichés dans la liste des établissements.
 - Droit sur un seul établissement (Etablissement renseigné) : Si l'établissement sélectionné n'est pas autorisé en écriture, alors ce message bloquant est affiché : « Vous n'êtes pas autorisés en écriture sur cet établissement ».
 - Droits sur tous les établissements de la société (Etablissement et périmètre à blanc) : Si tous les établissements sont sélectionnés et que certains établissements ne sont pas autorisés en écriture, alors ce message bloquant est affiché : « Vous n'avez pas les droits en écriture sur tous les établissements de la société ».
 - Droits sur les établissements d'un Périmètre : Si un ou plusieurs établissements du périmètre ne sont pas autorisés en écriture, alors ce message bloquant est affiché : « Vous n'avez pas les droits en écriture sur tous les établissements du périmètre ».
 - Droit sur l'établissement principal : Si l'établissement sélectionné correspond à l'établissement principal, et qu'il n'est pas autorisé en écriture, alors ce message bloquant est affiché : « Vous n'avez pas les droits en écriture sur l'établissement principal ! ».

Dans ces différents cas, la validation des critères de sélection est impossible.

- Si la zone *Droits sur les établissements* n'est pas activée dans la fiche société (Onglet Droits), alors tous les établissements de la société sont affichés dans la liste des établissements. Ils sont tous autorisés en écriture.

Modification

- Les écrans de la modification des relevés présentent comme suit :
- **Un premier tableur** affiche les entêtes des demandes en cours : possibilité de
- sélectionner une demande pour la 'supprimer' ou pour la 'verrouiller' afin de mettre à jour le tableur « Relevés »
- de mettre à jour les adresses (après les avoir complété dans les tiers) sur les enregistrements en anomalie d'adresse de toutes les demandes en cours (bouton mise à jour des adresses tiers)

- **Un onglet « Critères de sélection »** affiche les principaux critères qui sont pris en compte lors de l'extraction des enregistrements. Ces critères ne sont pas modifiables à ce stade.

- **Un onglet « Critères complémentaires »** affiche les critères complémentaires qui sont pris en compte lors de l'extraction des enregistrements. Ces critères ne sont pas modifiables à ce stade.

- **Un onglet « Relevés »** affiche tous les relevés correspondant à la demande en cours avec la possibilité de :
- supprimer un ou plusieurs relevés (icône 'supprimer' de ce tableur et pas celle du tableur précédent qui supprime toute la demande)
- modifier les zones 'échéance' et 'RIB' du relevé
- de sélectionner un relevé pour en afficher le détail

- En cliquant sur un enregistrement du tableur « Relevés », **un onglet « Détail »** affiche le détail des lignes constitutives du relevé : possibilité de
- supprimer une ou plusieurs écritures.
- Déplacer un ou plusieurs enregistrements sur un autre relevé
- La validation de la modification permet de recalculer le montant du relevé ou des relevés après modification.

Onglet “Critères de sélection”

Il se présente comme suit :

The screenshot shows the 'Modification des relevés' window with the 'Critères de sélection' tab active. The interface is organized into a sidebar on the left and a main content area. The sidebar contains a tree view with 'BRIG' selected. The main area is divided into several sections for defining selection criteria:

- Société:** CLCS, INFOR FRANCE (CLCS)
- Etablissement:** (empty field)
- Compte général début:** (empty field)
- Groupe de tiers:** (empty field)
- Tiers locaux/exports:** Locaux et exports
- Auxiliaire:** C
- Relevé en rupture par:** Tiers Payeur/ Tiers Facturé
- Tiers début:** (empty field)
- Tiers payeur début:** (empty field)
- Devise:** (empty field)
- Montant minimum du relevé:** 0,000
- Montant minimum avec titre de paiement:** 0,010
- Date compta d'arrêté:** 30/11/2012
- Date d'échéance maxi:** 31/03/2013
- Périème:** (empty field)
- Compte général fin:** (empty field)
- Tiers fin:** (empty field)
- Tiers payeur fin:** (empty field)

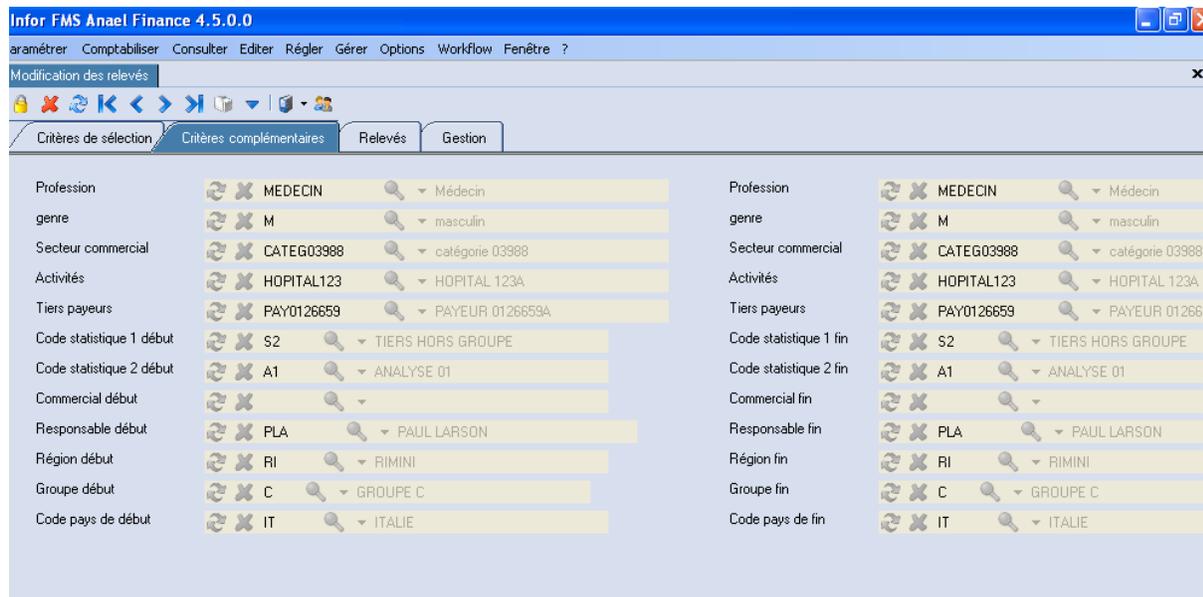
Additional options include checkboxes for 'Edition et comptabilisation sur étab. d'origine', 'Mouvements sans moyen de paiement', 'Envoi par mail', 'Détail par tiers livré', and 'En devise'.

Cet onglet est composé des zones suivantes :

- Société, établissement, périmètre, édition et comptabilisation sur étab d'origine
- Compte général début et fin
- Groupe de tiers, auxiliaire, tiers facturés et payeurs début et fin, tiers locaux/exports
- Relevé en rupture par : (payeur, facturé, centre,...)
- Détail par tiers livré
- en devise, code devise
- Mouvements sans moyen de paiement
- Montant minimum du relevé
- Montant minimum avec titre de paiement
- Date comptable d'arrêté
- Date d'échéance maxi
- Envoi par mail

Onglet “Critères complémentaires”

Il se présente comme suit :



Onglet “Relevés”

Le tableau de l’onglet « Relevés » se présente comme suit :

Modification des relevés																		
Critères de sélection Critères complémentaires Relevés Gestion																		
☑	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺		
Et	Abli	N°	C	A	Tiers pay	Nom du tiers payeur	Tiers	Nom du tiers	Tiers liv	Nom du tiers	N° Relevé	Mo	Solde	Echéance	A éditer	Alim. Porte	A compt	Rib
14	☺	0001	411110	C	TP001	TP001 AUCHAN G DIS	100	CLIENT 100 SA			RLV0086	T1	1 196.000	06/12/2012		✓	✓	AB
15	☺	0001	411110	C	TP001	Nom du tiers payeur	100	CLIENT 100 SA			RLV0088	T1	111.000	15/12/2012		✓	✓	AB
16	☺	0001	411110	C	TP001	TP001 AUCHAN G DIS	111	FERRAZ SHAWMU			RLV0098	TA	6 000.000	10/01/2013		✓	✓	AB
17	☺	0001	411110	C	TP001	TP001 AUCHAN G DIS	113	FERRAZ SHAWMU			RLV0087	BO	547.000	06/12/2012		✓	✓	AB
18	☺	0001	411110	C	TP001	TP001 AUCHAN G DIS	118	FERRAZ SHAWMU			RLV0092	BO	125.000	10/01/2013		✓	✓	AB
19	☺	0001	411110	C	TP001	TP001 AUCHAN G DIS	C100	CELINE AND CO			RLV0078	TA	6 640.000	15/12/2012		✓	✓	AB
20	☺	0001	411110	C	TP001	TP001 AUCHAN G DIS	C105	DARWIN AND CO	LIV001	Tiers livraison 01	RLV0083	T1	2 051.140	15/01/2013		✓	✓	AB
21	☺	0001	411110	C	TP001	TP001 AUCHAN G DIS	C105	DARWIN AND CO	LIV003	Tiers livraison 03	RLV0083	T1	209.300	15/01/2013		✓	✓	AB
22	☺	0001	411110	C	TP001	TP001 AUCHAN G DIS	C110	SARHA et COCO			RLV0084	T1	177.000	15/01/2013		✓	✓	AB
23	☺	0001	411110	C	TP001	TP001 AUCHAN G DIS	C125	DARWIN AND CO	C555	INDUST MARTINE	RLV0081	TA	139.930	10/01/2013		✓	✓	AB
24	☺	0001	411110	C	TP001	TP001 AUCHAN G DIS	C900	DOMINIQUE SA			RLV0079	T1	2 485.740	15/12/2012		✓	✓	AB
25	☺	0001	411110	C	TP001	TP001 AUCHAN G DIS	C900	DOMINIQUE SA			RLV0082	TA	2 485.740	10/01/2013		✓	✓	AB
26	☺	0001	411110	C	TP002	TP002 LECLERC	100	CLIENT 100 SA			RLV0095	T1	97 000.000	12/12/2012		✓	✓	01
27	☺	0001	411110	C	TP002	TP002 LECLERC	111	FERRAZ SHAWMU			RLV0096	T1	3 000.000	12/12/2012		✓	✓	01
28	☺	0001	411110	C	TP002	TP002 LECLERC	113	FERRAZ SHAWMU			RLV0089	T1	8 135.000	15/12/2012		✓	✓	01
29	☺	0001	411110	C	TP002	TP002 LECLERC	118	FERRAZ SHAWMU			RLV0090	T1	235.000	15/12/2012		✓	✓	01
30	☺	0001	411110	C	TP002	TP002 LECLERC	118	FERRAZ SHAWMU			RLV0097	T1	5 200.000	12/12/2012		✓	✓	01
31	☺	0001	411110	C	TP002	TP002 LECLERC	915	CARBONE NORDI			RLV0081	T1	118.400	15/12/2012		✓	✓	01
32	☺	0001	411110	C	TP002	TP002 LECLERC	C105	DARWIN AND CO	LIV002	Tiers livraison 02	RLV0080	T1	304.980	15/12/2012		✓	✓	01
33	☺	0001	411110	C	TP002	TP002 LECLERC	P100	pal SHAWMUT			RLV0075	T1	-1 775.000	06/12/2012		✓	✓	01
34	☺	0001	411110	C	TP002	TP002 LECLERC	TP002	TP002 LECLERC			RLV0076	T1	-7 515.000	06/12/2012		✓	✓	01

Le tableau « Relevés » est composé des zones suivantes :

- Etablissement
- compte
- auxiliaire
- code et nom du tiers payeur – seulement si tiers payeur en majeur
- code et nom du tiers (facturé)
- code et nom du tiers livré – seulement si le détail sur tiers livré est demandé
- existence email
- moyen de paiement
- devise
- solde
- N° de relevé
- Echéance
- RIB
- adresse
- à éditer
- alimentation du portefeuille
- à comptabiliser

Les zones accessibles en mise à jour dans ce tableau sont les suivantes :

- Date d’échéance du relevé

Si la date d’échéance est modifiée, tous les enregistrements détail sont mis à jour avec cette nouvelle valeur.

- **RIB**

Pour faire disparaître l'anomalie afin d'éditer le relevé définitif, l'utilisateur saisit alors un code domiciliation existant dans le fichier des RIB tiers. Les valeurs : 'à éditer', 'portefeuille à alimenter' et 'à comptabiliser' sont contrôlées et mises à jour suite à la modification.

Pour modifier la domiciliation du tiers avant alimentation du portefeuille, tous les enregistrements détail sont mis à jour avec cette nouvelle valeur.

Droits en écriture sur les établissements : s'ils sont activés, seuls les établissements sélectionnées, et autorisés en écriture sont affichés en « Modification des écritures ».

Onglet "Détail"

Le tableur de l'onglet « Détail » se présente comme suit :

Dans la partie haute de l'écran, le n° de relevé est rappelé, ainsi que le solde du relevé.

N° Relevé	Journal	Référence d	Moy	Echéanc	Tiers pay	Tiers	Tiers li	Centre	Débit	Crédit	Rib	Date comp	Date doc	Date du rel	Etabli	Etablissement du relevé
RLV0083	VBQ	AFLIV03	T1	15/01/2013	TP001	C105	LIV001		2051,14	0,00	AB	26/07/2012	26/07/2012	07/12/2012	0001	0001
RLV0083	VBQ	AFLIV01	T1	15/01/2013	TP001	C105	LIV003		209,30	0,00	AB	26/07/2012	26/07/2012	07/12/2012	0001	0001

Le tableur « détail » est composé des zones suivantes :

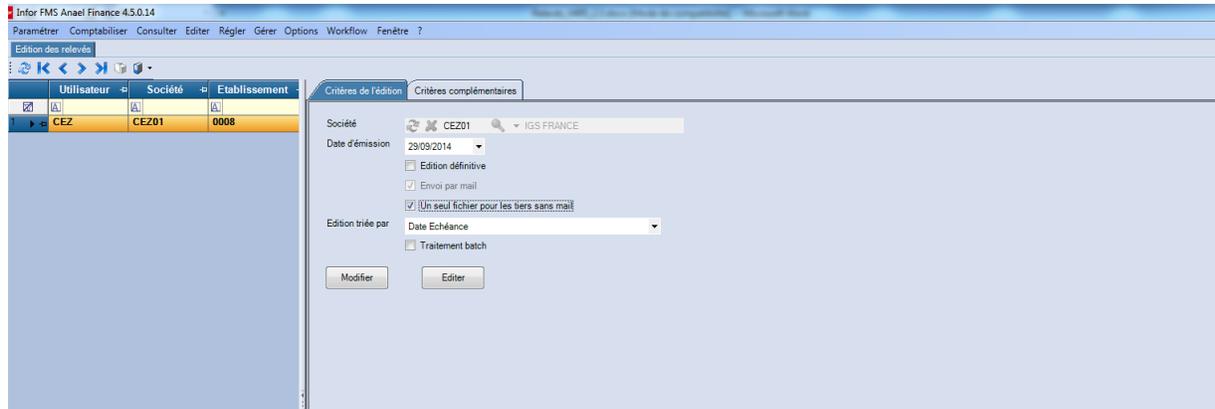
- N° de relevé
- Journal
- Moyen de paiement
- Echéance
- Tiers payeur
- Tiers
- Tiers livré
- centre
- Débit
- Crédit
- RIB
- Date comptable
- Date d'origine
- Date de création du relevé
- Etab. Du relevé
- Etab. écriture

Les modifications nécessaires effectuées, procéder à l'édition des relevés.

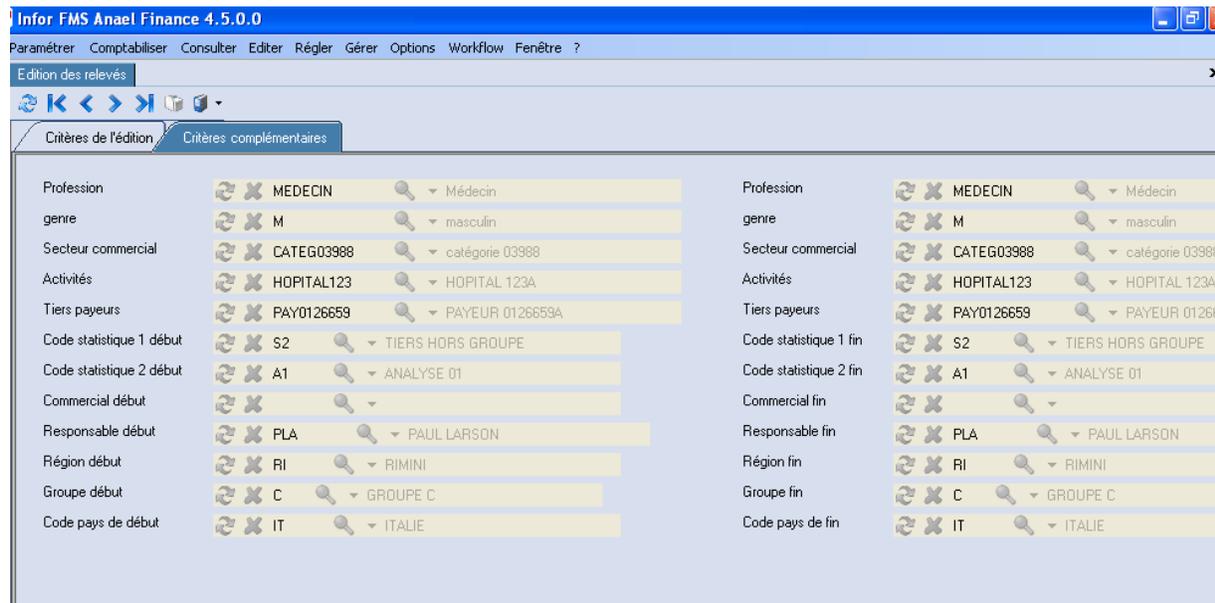
Edition

Le traitement d'édition des relevés affiche les demandes de relevés en cours, et rappelle les critères d'édition ainsi que les critères complémentaires.

L'onglet « **Critères de l'édition** » se présente comme suit :



L'onglet « **Critères complémentaires** » se présente comme suit :



Pour lancer l'édition des relevés, sélectionner une demande de relevés dans le tableur. Les différents types d'édition sont les suivants :

- Date d'émission : provient de l'extraction
- édition définitive : l'édition est provisoire si la case n'est pas cochée
- Envoi par mail : pour information, provient du paramètre pris lors de l'extraction
- Un seul fichier pour tous les tiers sans mail :
Cette zone est accessible si la zone « Envoi par mail » est cochée, sinon elle est grisée et non renseignée. Les documents qui ne peuvent pas être envoyés à cause d'une anomalie de mail sur le contact du tiers, peuvent faire l'objet d'un seul fichier pour tous les tiers sans mail, ou d'un seul fichier par tiers.
 - o Si cochée, le traitement génère un seul fichier contenant toutes les pièces sans adresse mail dans les contacts, L'utilisateur peut ainsi demander l'édition des relevés en vue d'une mise sous pli, et envoi par courrier postal.
 - o Si non cochée, le traitement génère un fichier par tiers afin que l'utilisateur puisse joindre le fichier à un mail qu'il enverra manuellement au tiers.
- Edition triée par :
 - o Date écriture
 - o Date échéance
 - o Référence documentLe tri des enregistrements sur l'édition des relevés s'applique toujours au niveau le plus fin en fonction de la rupture sélectionnée.
- Edition en mode batch : il est préférable de cocher cette zone, cela libère la session et permet d'obtenir tous les relevés au format PDF en pièce jointe du mail qui est adressé à l'utilisateur à la fin du traitement.
- Cliquer sur « Editer ».

Droits en écriture sur les établissements : s'ils sont activés, la demande de relevés affichée dans les « Editions des relevés » comporte uniquement les établissements sélectionnés, et autorisés en écriture.

Edition provisoire

L'édition provisoire permet simplement d'éditer les relevés 'éditables' avec la mention 'Relevé provisoire » pour vérification (maquette d'édition, contenu du relevé, ..)



IGS FRANCE
92, rue du colonel de Rochebrune
Batiment A
92380 GARCHES
FRANCE

Tél : +330147959000
Fax : 330147959090

RELEVÉ PROVISOIRE

MEDECIN LIGUOR
12 rue PEIREIRE
Batiment AD1
75017 PARIS
FRANCE

RLV0073 au 31/12/2011

Le 31 décembre 2011

Ref : 411100 / C200

4 : Lettre chèque

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci joint le relevé relatif
aux factures référencées ci-dessous.

PIECE	DATE	ECHÉANCE	LIBELLÉ	DIÉBIT	CRÉDIT
0000000082	08/03/2011	08/03/2011	Fact. pénalité 000000008;	21,68	0
0000000038	07/03/2011	08/03/2011	Fact. pénalité 000000003;	1430,29	0
0000000015	31/12/2010	08/03/2011	Fact. pénalité 000000001;	4736,21	0
Solde débiteur EUR				6188,18	

En vous souhaitant bonne réception, et restant à votre entière disposition
pour tout renseignement complémentaire

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Comptabilité Clients
INFOR FRANCE

Edition définitive

L'édition définitive entraîne :

- l'édition des relevés 'éditables'
- l'attribution d'un n° définitif aux relevés
- le marquage des écritures constituant les relevés, avec le n° de relevé dans les zones référence 'lettrage' et 'affectation2'.
- la comptabilisation des relevés s'il y a lieu dans le fichier des écritures interfacées FMINTEGRATION
- la suppression des fichiers 'relevés' (correspondant à la demande traitée)

Génération des écritures et marquage

Le marquage des écritures

- permet d'effectuer le lettrage automatique des comptes de tiers après intégration des écritures
- une écriture marquée qui n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation ne pourra pas être extraite lors de prochains relevés.

La comptabilisation des relevés consiste à alimenter les fichiers des écritures à intégrer (FMINTEGRATION et FMINTEGRPORTEF) pour générer

- des écritures comptables
- des écritures comptables avec effet définitif dans le portefeuille magnétique
- des effets provisoires 'en attente de retour d'acceptation' dans le portefeuille magnétique

Comptabilisation :

- **une pièce comptable par relevé** 'comptabilisable', le n° de document est égal au N° de relevé

Selon les paramètres de comptabilisation définis dans les moyens de paiement (journal, type de pièce,...), pour chaque pièce ou relevé :

- o une ou plusieurs lignes dans le compte de tiers (contre-valeur des écritures prises dans le relevé). Génération d'autant de lignes dans le tiers que de lignes prises en compte dans les relevés si la comptabilisation détaillée est demandée, sinon génération d'une ligne de solde
- o une ligne dans le compte de contrepartie
- o Le fichier du portefeuille magnétique est alimenté avec les titres de paiement, (seulement si le montant du relevé est positif et que la devise et la domiciliation sont nationales).

Mail de fin de traitement batch

Critères principaux et critères complémentaires dans le message du mail, Ils se présentent comme suit :

Le traitement 'CREATION DES RELEVES' s'est terminé avec succès sur FRPAWPRV1.
Informations : EXTRACT_RELEVES - LSDEMOV4R4 - LS - Instantané
Début : mardi 11 septembre 2012 - 10:21:57
Fin : mardi 11 septembre 2012 - 10:22:08

Critères de sélection	
Société	CEZ01
Etablissement	
Périmètre	
Edition et comptabilisation sur étab d'origine	1
Compte général début	
Compte général fin	
Groupe de tiers	
Tiers locaux/exports	Locaux et exports
Catégorie d'auxiliaire	C
Auxiliaire	C
Tiers début	
Tiers fin	
Relevé par centre	0
En devise	1
Devise	
Mouvements sans moyen de paiement	0
Montant minimum du relevé	0
Montant minimum avec titre de paiement	0,01
Date compta d'arrêté	31/12/2011
Date d'échéance maxi	31/12/2014
Date de « à vue »	31/12/2011
Journaux à exclure	
Moyens de paiement	
Envoi par mail	0
Traitement BATCH	1
Catégorie 1	MEDECIN
Catégorie 2	M
Catégorie 3	CATEG03988
Catégorie 4	HOPITAL123
Catégorie 5	PAY0102035
Code statistique 1 début	S2
Code statistique 1 fin	S2
Code statistique 2 début	A1
Code statistique 2 fin	A1
Commercial début	
Commercial fin	
Responsable début	PLA
Responsable fin	PLA

Groupe début	C
Groupe fin	C
Région début	RI
Région fin	RI
Code pays début	IT
Code pays fin	IT

Après l'édition des relevés, il faut lancer les traitements suivants :

- Intégration des écritures
- Lettrage des comptes auxiliaires sur la zone « Affectation 2 »

Intégration des écritures

Menu « Comptabiliser » → Intégration des écritures

L'option d'intégration des écritures permet de lister et de valider

- les écritures comptables (enregistrement des effets)
- le portefeuille

The screenshot shows the 'Intégration des écritures' window in Infor FMS Anael Finance 4.4.0.2. The window title is 'Infor FMS Anael Finance 4.4.0.2' and the menu bar includes 'Paramétrer', 'Comptabiliser', 'Consulter', 'Editer', 'Règler', 'Gérer', 'Options', 'Workflow', and 'Fenêtre ?'. The main area is titled 'Intégration des écritures' and has a sub-tab 'Critères de sélection'. It contains several search fields with icons for 'Groupe de sociétés', 'Société' (set to 'CEZ01'), 'Etablissement' (set to 'IGS FRANCE'), 'Périmètre', 'Exercice', 'Période début', 'Période fin', and 'N° Interne'. A 'Rupture par établissement' checkbox is present. A 'Type de traitement' dropdown is set to 'Traitement détail, par société/étab du group'. A 'Sélection des journaux' button is next to a table with columns 'Journal' and 'Libellé', containing one entry: 'EFF' and 'JAL EFFET'. Below the table are checkboxes for 'Traitement Batch' (checked), 'Contrôle seul' (checked), 'Liste des pièces bonnes' (checked), and 'Récapitulatif des erreurs d'intégration' (unchecked). A 'Type d'écritures à traiter' dropdown is set to 'Tous les codes'. A 'Types Listes' dropdown is set to 'Liste séparée'. At the bottom are 'Modifier' and 'Lancer' buttons.

Lettrage automatique

Immédiatement après l'intégration des écritures, effectuer le lettrage automatique des comptes auxiliaires sur la référence affectation2.

Menu « Gérer » → Lettrage → Lettrage automatique

Les critères du lettrage automatique se présentent comme suit :

The screenshot displays the 'Lettrage automatique' window in the Infor FMS Anael Finance 4.4.0.2 application. The window title is 'Lettrage automatique' and it has a 'Critères de sélection' (Selection Criteria) tab. The interface is organized into several sections with search and refresh icons for each field:

- Société:** CEZ01, IGS FRANCE
- Traitement:** Lettrage des tiers
- Etablissement:** (Empty field)
- Périmètre:** (Empty field)
- Exercice:** (Empty field)
- Période fin:** 201207
- Sous-périodes Période de fin exclues
- Compte général début:** 411110, Clients France
- Compte général fin:** 411110, Clients France
- Auxiliaire:** C, AUXILIAIRE CLIENTS
- Tiers début:** (Empty field)
- Tiers fin:** (Empty field)
- Type de lettrage:** Par référence affectation 2
- Lettrage en devises
- Devise:** (Empty field)
- Lettrage par établissement
- Avec différence de règlement
- Traitement Batch

A 'Lettrage' button is located at the bottom center of the window.

Page de garde des relevés



Société : CEZ01 IGS FRANCE

Le 19/02/2015 14:14

EDITION DES RELEVÉS

Etablissement			
Périmètre			
Edition et comptabilisation sur étab. d'origine	<input type="checkbox"/>		
Compte général du	411110 Clients France	à	411110 Clients France
Groupe de tiers			
Auxiliaire	C AUXILIAIRE CLIENTS		
Tiers locaux/exports	Tiers locaux et exports		
Relevé en rupture par	Tiers facturé		
Tiers du	C125 DARWIN AND CO	à	C290 VIVIANE SARL
Tiers payeur du		à	
Détail par tiers livré	<input type="checkbox"/>		
En Devise	<input checked="" type="checkbox"/>		
Devise	EUR EURO		
Mouvements sans moyen de paiement	<input type="checkbox"/>		
Montant minimum du relevé	1.0000		
Montant minimum avec titre de paiement	1.0000		
Date compta d'arrêté	15/02/2015	Date d'échéance maxi	30/05/2015
Date émission	19/02/2015		
Envoi par Mail	<input checked="" type="checkbox"/>	Edition Triée Par	Date échéance
Un seul fichier pour les tiers sans mail	<input checked="" type="checkbox"/>		
Traitement Batch	<input checked="" type="checkbox"/>		

Relevé par « tiers payeur » avec détail du tiers livré

INFOR™

INFOR FRANCE (CLCS)
 72 rue du colonel de Rochebrune
 Batiment A
 92380 GARCHES
 FRANCE

Tél : +330147959000
 Fax : 33 0147959090

Relevé Provisoire

RLV0084 Au 30/11/2012

Réf : 411110 / TP001
 T1 : T1 Traite soumise acceptation
 Madame, Monsieur,

TP001 AUCHAN GDE DISTRIB
 15, rue de Levallois
 Batiment A
 75016 PARIS
 FRANCE

Le 30 November 2012

Nous vous prions de trouver ci joint la lettre-traite relative aux factures référencées ci-dessous.

PIÈCE	DATE	ECHÉANCE	LIBELLÉ	DÉBIT	CRÉDIT
PRE001	11/07/2012	15/01/2013	SARHA et COCO	177.00	
			Tiers livré	177.00	
			Tiers facturé C110 SARHA et COCO	177.00	
AFLIV03	26/07/2012	15/01/2013	DARWIN AND CO	2,051.14	
			Tiers livré LIV001 Tiers livraison 01	2,051.14	
AFLIV01	26/07/2012	15/01/2013	DARWIN AND CO	209.30	
			Tiers livré LIV003 Tiers livraison 03	209.30	
			Tiers facturé C105 DARWIN AND CO	2,260.44	
			Solde débiteur EUR	2,437.44	

Contre cette LETTRE DE CHANGE
 stipulée SANS FRAIS
 veuillez payer la somme indiquée
 ci-dessous à l'ordre de

À Garches

MONTANT POUR CONTRÔLE :

DATE DE CRÉATION : 26/07/2012

ECHÉANCE : 15/01/2013

RIB du TIRÉ : 11206 00089 04039463000 09

Code Etabl. Code guichet N° de compte Clé RIB

Valeur En : Euro

L.C. R. Seulement

REF. TIRE

TP001 AUCHAN GDE DISTRIB
 15, rue de Levallois
 Batiment A
 75016 PARIS
 FRANCE

DOMICILIATION : 25 25

Doit de Tirer et Signature

50 | Anael finance ws Relevés

Relevé par « tiers payeur » sans détail du tiers livré

INFOR™

INFOR FRANCE (CLCS)
72 rue du colonel de Rochebrune
Batiment A
92380 GARCHES
FRANCE

Tél : +330147959000
Fax : 33 0147959090

Relevé Provisoire

TP001 AUCHAN GDE DISTRIB
15, rue de Levallois
Batiment A
75016 PARIS
FRANCE

RLV0084 Au 30/11/2012

Le 30 November 2012

Réf : 411110 / TP001
T1 : T1 Traite soumise acceptation
Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci joint la lettre-traite relative aux factures référencées ci-dessous.

PIÈCE	DATE	ECHÉANCE	LIBELLÉ	DÉBIT	CRÉDIT
AFLIV01	28/07/2012	15/01/2013	DARWIN AND CO		209.30
AFLIV03	28/07/2012	15/01/2013	DARWIN AND CO		2.051.14
Tiers facturé C105 DARWIN AND CO					2.260.44
PRE001	11/07/2012	15/01/2013	SARHA et COCO		177.00
Tiers facturé C110 SARHA et COCO					177.00
Solde débiteur EUR					2.437.44

Contre cette LETTRE DE CHANGE
stipulée SANS FRAIS
veuillez payer la somme indiquée
ci-dessous à l'ordre de

A Garches

MONTANT POUR CONTRÔLE DATE DE CRÉATION ECHÉANCE L.C. R. Seulement F MONTANT

REF. TIRE

RIB du TIRÉ

Code Etabl. Code guichet N° de compte Clé RIB

Valeur En : Euro

NOM et ADRESSE DU TIRE

TP001 AUCHAN GDE DISTRIB
15, rue de Levallois
Batiment A
75016 PARIS
FRANCE

DOMICILIATION

Droit de Timbre et Signature

ACCEPTATION DU

ne doit pas être au-dessous de cette ligne

Relevé par « tiers payeur/tiers facturé » avec détail du tiers livré

INFOR™

INFOR FRANCE (CLCS)
 72 rue du colonel de Rochebrune
 Batiment A
 92380 GARCHES
 FRANCE

Tél : +330147959000
 Fax : 33 0147959090

Relevé Provisoire

TP001 AUCHAN GDE DISTRIB
 15, rue de Levallois
 Batiment A
 75016 PARIS
 FRANCE

RLV0086 Au 30/11/2012

Le 30 November 2012

Réf : 411110 / TP001
 T1 : T1 Traite soumise acceptation
 Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci joint la lettre-traité relative aux factures référencées ci-dessous.

PIÈCE	DATE	ECHÉANCE	LIBELLÉ	DÉBIT	CRÉDIT
AFLIV03	26/07/2012	15/01/2013	DARWIN AND CO	2,051.14	
			Tiers livré LIV001 Tiers livraison 01	2,051.14	
AFLIV01	26/07/2012	15/01/2013	DARWIN AND CO	209.30	
			Tiers livré LIV003 Tiers livraison 03	209.30	
			Tiers facturé C105 DARWIN AND CO	2,260.44	
			Solde débiteur EUR	2,260.44	

Contre cette LETTRE DE CHANGE
 stipulée SANS FRAIS
 veuillez payer la somme indiquée
 ci-dessous à l'ordre de

A Garches

MONTANT POUR CONTRÔLE *****	DATE DE CRÉATION 26/07/2012	ECHÉANCE 15/01/2013	L. C. P. Seulement	F MONTANT *****

R.I.B du TIRÉ

11206 Code Etabl.	00099 Code guichet	04039463000 N° de compte	00 Clé RIB
----------------------	-----------------------	-----------------------------	---------------

Valeur En : Euro

RÉF. TIRÉ

TP001 AUCHAN GDE DISTRIB
 15, rue de Levallois
 Batiment A
 75016 PARIS
 FRANCE

DOMICILIATION

25 25

Droit de Timbre et Signature

ACCEPTATION DU TIRÉ

ne doit pas être au-dessous de cette ligne

Relevé par « tiers facturé » avec détail du tiers livré

INFOR™

INFOR FRANCE (CLCS)
 72 rue du colonel de Rochebrune
 Batiment A
 92380 GARCHES
 FRANCE

Tel : +330147959000
 Fax : 33 0147959090

Relevé Provisoire

DARWIN AND CO
 72, rue des rosiers
 Batiment A
 75012 PARIS
 FRANCE

Le 30 novembre 2012

RLV0083 Au 30/11/2012

Ref : 411110 / **C105**

T1 : T1 Traite soumise acceptation

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci joint la lettre-traite relative aux factures référencées ci-dessous.

PIÈCE	DATE	ECHEANCE	LIBELLE	DÉBIT	CRÉDIT
AFLIV03	26/07/2012	15/01/2013	DARWIN AND CO	2051,14	0
			Tiers livré LIV001 Tiers livraison 01	2051,14	0
AFLIV01	26/07/2012	15/01/2013	DARWIN AND CO	209,30	0
			Tiers livré LIV003 Tiers livraison 03	209,30	0
			Solde débiteur EUR	2260,44	

Contre cette LETTRE DE CHANGE
et/oule SANS FRAIS
veuillez payer la somme indiquée
ci-dessous à l'ordre de

A Garches

MONTANT POUR CONTRÔLE

DATE DE CRÉATION

ECHEANCE

R/R du Tiré

Code Etabl.

Code guichet

N° de compte

CM/RIB

Valeur En : Euro

L. C. N. Seulement

F MONTANT

DOMICILIATION

Droit de Timbre et Signature

DARWIN AND CO
 72, rue des rosiers
 Batiment A
 75012 PARIS
 FRANCE

ACCEPTATION DU BÉ

Relevé par « tiers facturé » trié par référence document



BASTILLE
150 boulevard VOLTAIRE
75011 PARIS
FR

RELEVÉ PROVISOIRE

DARWIN AND CO
12 rue des allouettes
75013 PARIS
FRANCE

RLV0137 au 26/09/2014

Le 26 September 2014

Réf : 411110 / C125
4 : Lettre chèque
Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci joint le relevé relatif
aux factures référencées ci-dessous.

PIECE	DATE	ECHÉANCE	LIBELLÉ	DÉBIT	CREDIT
A001	05/05/2014	30/08/2014	DARWIN AND CO	10,000.00	
A002	01/06/2014	05/05/2014	DARWIN AND CO	8,000.00	
A003	01/01/2014	30/06/2014	DARWIN AND CO	520.00	
CEZ001	11/04/2014	11/05/2014	DARWIN AND CO	1,200.00	
FA002	01/01/2014	01/02/2014	DARWIN AND CO	25,000.00	
FB003	02/02/2014	02/03/2014	DARWIN AND CO	56,000.00	
FE008	03/03/2014	01/04/2014	DARWIN AND CO	4,100.00	
XFB104	04/03/2013	04/04/2013	DARWIN AND CO	7,000.00	
XFB105	23/03/2013	23/04/2013	DARWIN AND CO	6,000.00	
XFB106	30/03/2013	30/04/2013	DARWIN AND CO	10,000.00	
XFB107	15/04/2013	15/05/2013	DARWIN AND CO	12,000.00	
XFB108	05/05/2013	05/06/2013	DARWIN AND CO	8,400.00	
XFB109	12/12/2013	12/01/2014	DARWIN AND CO	9,000.00	
Solde débiteur EUR				157,220.00	

En vous souhaitant bonne réception, et restant à votre entière disposition
pour tout renseignement complémentaire
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Comptabilité Clients
INFOR FRANCE

Relevé par « tiers facturé » trié par date d'échéance



BASTILLE
150 boulevard VOLTAIRE
75011 PARIS
FR

RELEVÉ PROVISoire

DARWIN AND CO
12 rue des allouettes
75013 PARIS
FRANCE

RLV0137 au 26/09/2014

Le 26 September 2014

Réf : 411110 / C125

4 : Lettre chèque

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci joint le relevé relatif
aux factures référencées ci-dessous.

PIÈCE	DATE	ECHÉANCE	LIBELLÉ	DÉBIT	CRÉDIT
XFB104	04/03/2013	04/04/2013	DARWIN AND CO	7,000.00	
XFB105	23/03/2013	23/04/2013	DARWIN AND CO	6,000.00	
XFB106	30/03/2013	30/04/2013	DARWIN AND CO	10,000.00	
XFB107	15/04/2013	15/05/2013	DARWIN AND CO	12,000.00	
XFB108	05/05/2013	05/06/2013	DARWIN AND CO	8,400.00	
XFB109	12/12/2013	12/01/2014	DARWIN AND CO	9,000.00	
FA002	01/01/2014	01/02/2014	DARWIN AND CO	25,000.00	
FB003	02/02/2014	02/03/2014	DARWIN AND CO	56,000.00	
FE008	03/03/2014	01/04/2014	DARWIN AND CO	4,100.00	
A002	01/06/2014	05/05/2014	DARWIN AND CO	8,000.00	
CEZ001	11/04/2014	11/05/2014	DARWIN AND CO	1,200.00	
A003	01/01/2014	30/06/2014	DARWIN AND CO	520.00	
A001	05/05/2014	30/08/2014	DARWIN AND CO	10,000.00	
Solde débiteur EUR				157,220.00	

En vous souhaitant bonne réception, et restant à votre entière disposition
pour tout renseignement complémentaire
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Comptabilité Clients
INFOR FRANCE

Relevé par "tiers facturé" trié par date d'écriture



BASTILLE
150 boulevard VOLTAIRE
75011 PARIS
FR

RELEVÉ PROVISOIRE

DARWIN AND CO
12 rue des allouettes
75013 PARIS
FRANCE

RLV0137 au 26/09/2014

Le 26 September 2014

Réf : 411110 / C125

4 : Lettre chèque

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci joint le relevé relatif
aux factures référencées ci-dessous.

PIÈCE	DATE	ECHÉANCE	LIBELLÉ	DÉBIT	CRÉDIT
XFB104	04/03/2013	04/04/2013	DARWIN AND CO	7,000.00	
XFB105	23/03/2013	23/04/2013	DARWIN AND CO	6,000.00	
XFB106	30/03/2013	30/04/2013	DARWIN AND CO	10,000.00	
XFB107	15/04/2013	15/05/2013	DARWIN AND CO	12,000.00	
XFB108	05/05/2013	05/06/2013	DARWIN AND CO	8,400.00	
XFB109	12/12/2013	12/01/2014	DARWIN AND CO	9,000.00	
A003	01/01/2014	30/06/2014	DARWIN AND CO	520.00	
FA002	01/01/2014	01/02/2014	DARWIN AND CO	25,000.00	
FB003	02/02/2014	02/03/2014	DARWIN AND CO	56,000.00	
FE008	03/03/2014	01/04/2014	DARWIN AND CO	4,100.00	
CEZ001	11/04/2014	11/05/2014	DARWIN AND CO	1,200.00	
A001	05/05/2014	30/08/2014	DARWIN AND CO	10,000.00	
A002	01/06/2014	10/06/2014	DARWIN AND CO	8,000.00	
Solde débiteur EUR				157,220.00	

En vous souhaitant bonne réception, et restant à votre entière disposition
pour tout renseignement complémentaire
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Comptabilité Clients
INFOR FRANCE